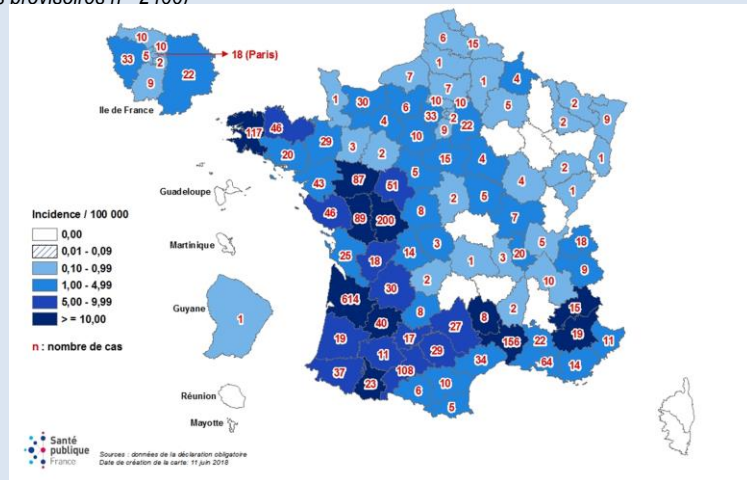


Point sur la situation épidémiologique de la rougeole au 13/06/2018 en région Occitanie

POINT NATIONAL 10 JUIN 2018

- Recrudescence de la rougeole depuis novembre 2017
- Baisse du nombre de nouveaux cas hebdomadaires depuis la semaine 13 (pic épidémique)
- Au 10 juin 2018, 2466 cas déclarés depuis le 6 novembre 2017
- 84 départements ont déclaré au moins 1 cas, nombre stable depuis le dernier bulletin.
- Depuis la semaine 13, le nombre de cas hebdomadaire a aussi nettement diminué dans la région Nouvelle-Aquitaine qui ne rapporte plus aucun foyer actif.
- Incidence la plus élevée chez les moins de 1 an: 25,1 cas/100 000 habitants
- 22% des cas déclarés ont été hospitalisés
- 88% des cas de rougeole sont survenus chez des sujets non ou mal vaccinés
- DOMs: 1 cas importé de Métropole en Guyane (S17), sans aucun cas secondaire identifié. Aucun cas signalé à La Réunion ni à Mayotte, mais vigilance accrue du fait d'un contexte épidémique à l'île Maurice (près de 200 cas), s'ajoutant au risque d'importation de cas depuis la métropole.

Figure 1 : Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département, du 06 novembre 2017 au 10 juin 2018 (données provisoires n= 2466)

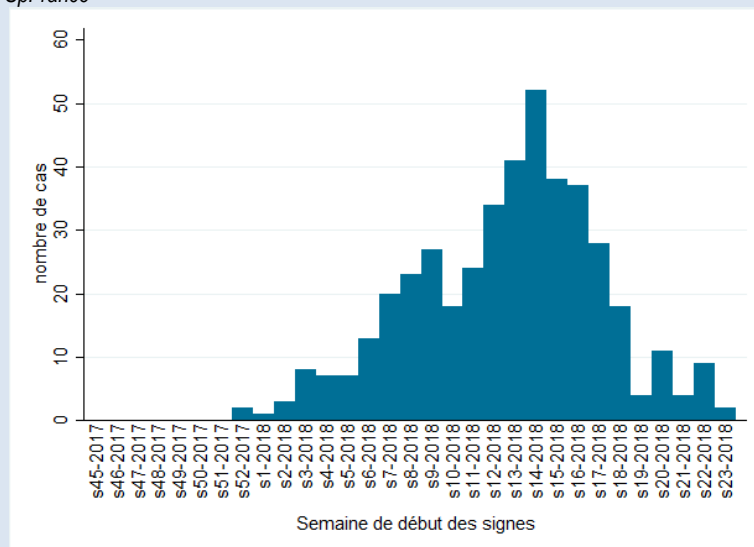


<http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Rougeole/Points-d-actualites/Bulletin-epidemiologique-rougeole.-Donnees-de-surveillance-au-12-juin-2018>

CAS DE ROUGEOLE EN OCCITANIE

Depuis la semaine 45-2017 (6 novembre), 431 cas ont été validés (figure 2). Parmi ces 431 cas, 160 cas sont des cas cliniques, 157 des cas confirmés et 114 des cas épidémiologiques. Ce qui témoigne d'une circulation virale active dans la région.

Figure 2 : Distribution mensuelle des cas rougeole en région Occitanie du 01/01/2016 au 13/06/2018, Source : Déclaration obligatoire - SpFrance



Après le pic observé début avril 2018, une diminution du nombre de cas est observable depuis près de 2 mois.

Cas de rougeole signalés du 06/11/2017 au 13/06/2018

Les indicateurs

Nombre de cas	431	
Dont cas hospitalisés (%)	74	17,2%
Dont cas formes compliquées (%)	41	9,5%
Dont décès	0	0,0%
Taux d'incidence cumulée/ 100 000 habitants	7,39	

Données démographiques

Sex- ratio (H/F)	1,15
Age médian (en années)	13

Confirmation biologique

	N	%
Cas confirmés biologiquement	157	36,4%
Cas confirmés épidémiologiquement	114	26,5%
Cas cliniques	160	37,1%

Statut vaccinal (sur les cas confirmés de plus de 1 an et nés après 1980 avec statut vaccinal renseigné)

	N	%
Cas non vaccinés	160	79,6%
Cas vaccinés 1 dose	23	11,4%
Cas vaccinés 2 doses	16	8,0%
Cas vaccinés nombre de doses inconnues	2	1,0%

REPARTITION PAR DEPARTEMENTS ET PAR CLASSES D'AGE EN OCCITANIE

Depuis la semaine 45, les incidences départementales sont supérieures à l'incidence régionale dans quatre départements : le Gard, l'Aveyron, les Hautes-Pyrénées, la Lozère (figure 3).

Ces départements ont fait l'objet de cas groupés en crèches et établissements scolaires, parmi les gens du voyage et en milieu hospitalier qui ont été signalés et investigués par l'ARS.

Les tranches d'âge les plus touchées sont les moins de 1 an, et les 1-4 ans (figure 4).

Figure 3 : Incidence par département des cas de rougeole en Occitanie du 06/11/2017 au 13/06/2018, Source : Déclaration obligatoire – SpFrance

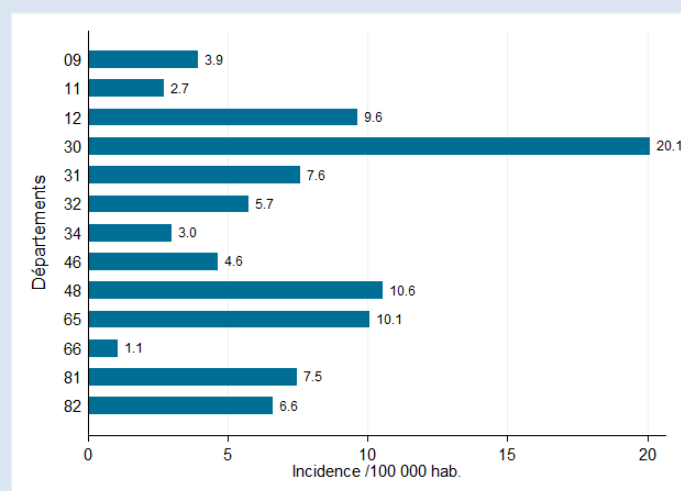
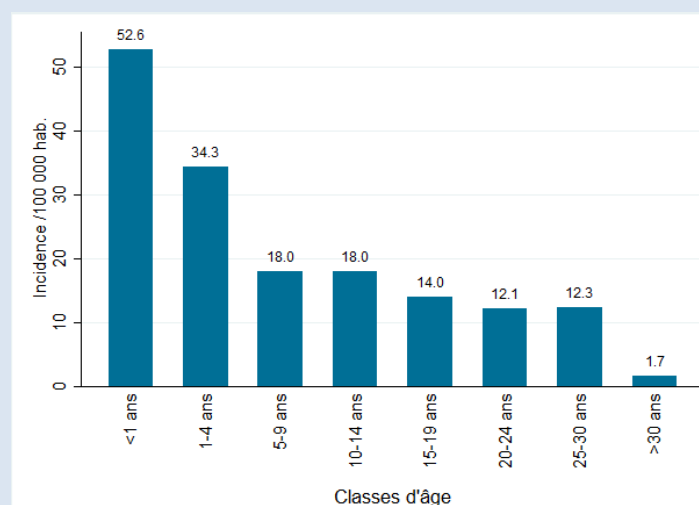


Figure 4 : Incidence par classes d'âge des cas de rougeole en Occitanie du 06/11/2017 au 13/06/2018, Source : Déclaration obligatoire - SpFrance



STATUT VACCINAL PAR CLASSES D'ÂGE EN OCCITANIE

Plus de 90% des cas de rougeole sont survenus chez des personnes non ou mal vaccinées (figure 5 et 6).

Figure 5: Distribution par classes d'âge des cas de rougeole selon le statut vaccinal en Occitanie du 06/11/2017 au 13/06/2018, Source : Déclaration obligatoire - SpFrance

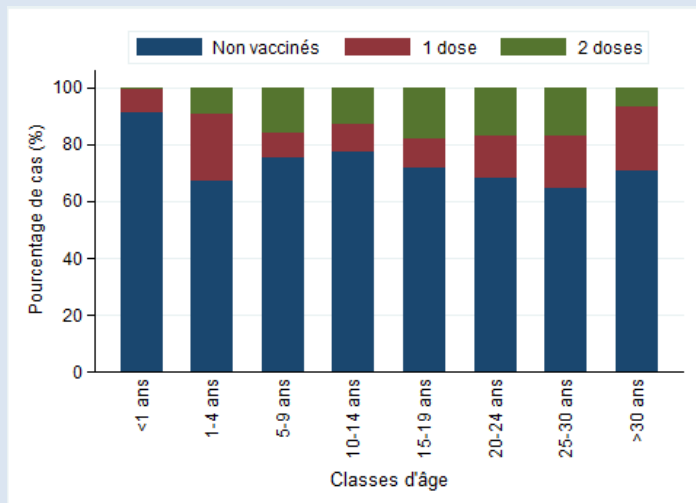
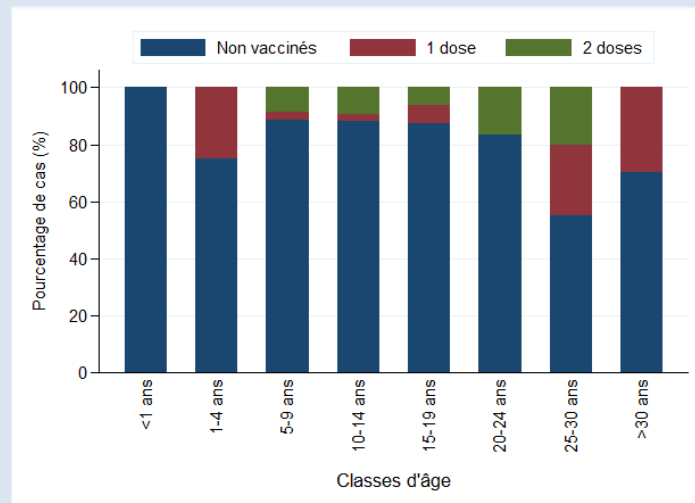


Figure 6: Distribution par classes d'âge des cas de rougeole confirmés selon le statut vaccinal en Occitanie du 06/11/2017 au 13/06/2018, Source : Déclaration obligatoire - SpFrance



COUVERTURE VACCINALE

Les données de couverture vaccinale rougeole-oreillons-rubéole (ROR) 1 dose et 2 doses sont présentées pour les enfants à l'âge de 24 mois (figure 7a et 7b). On note un gradient nord - sud avec un taux de couverture vaccinale faible en Occitanie. La couverture vaccinale ROR chez les enfants à l'âge de 2 ans est basse pour tous les départements de la région et très inférieure à l'objectif de 95%. Comprise entre 77 % et 91 % pour la première dose de ROR, elle est très basse bien qu'en légère augmentation pour la 2ème dose (variant entre 63% et 82%). Ces valeurs sont insuffisantes pour prévenir tout risque épidémique.

Figure 7a : Couverture vaccinale ROR « 1 dose » à 24 mois, par département, 2016. (Sources: certificats de santé du 24ème mois (CS24), et données SNDS-DCIR pour les départements sans données CS24)

Pour en savoir plus sur les sources de données CS24 et SNDS-DCIR, [cliquez ici](#)

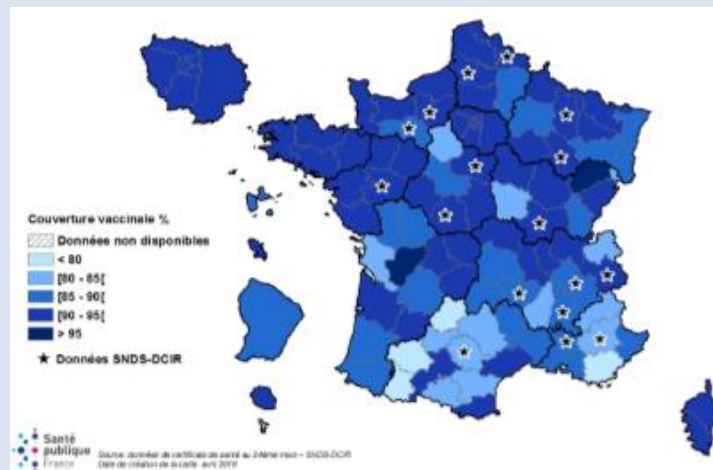
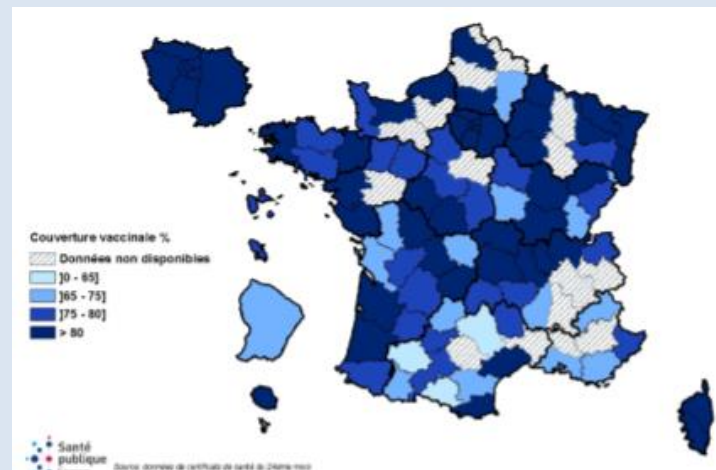
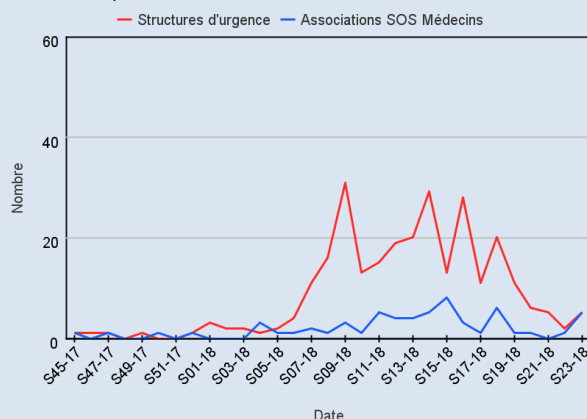


Figure 7b : Couverture vaccinale ROR « 2 doses » à 24 mois, par département, 2016. (Source: CS24)



CONSULTATIONS POUR ROUGEOLE EN OCCITANIE

Figure 8 : Passages hebdomadaires aux urgences et consultations SOS médecins, pour rougeole, Occitanie, du 6/11/2017 au 13/06/2018, France métropolitaine.



SANTÉ PUBLIQUE FRANCE : DOCUMENTS DE PREVENTION

Pour toute question concernant la vaccination, consulter le site « [Vaccination info service](#) » de Santé publique France.

Outre la page du site concernant spécifiquement la vaccination contre la rougeole ([cliquer ici](#)) Santé publique France dispose de documents à destination des professionnels de santé et du grand public :



- Dépliant « Vaccination rougeole-oreillons-rubéole: 5 bonnes raisons de se faire vacciner ». [Cliquer ici](#)

Ce dépliant explique aux parents pourquoi il faut faire vacciner tous les enfants et les adolescents contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, trois maladies très contagieuses aux conséquences parfois graves. Il rappelle quand et où faire vacciner les enfants.



- Affiche « STOP à l'épidémie de rougeole ». [Cliquer ici](#).

Cette affiche incite à se faire vacciner contre la rougeole. Elle s'adresse aux personnes nées à partir de 1980 pour leur conseiller de consulter leur carnet de santé afin de vérifier s'ils ont reçu une ou deux doses de vaccin, et s'ils n'en ont reçu qu'une, elle les invite à consulter leur médecin.



- Tract « Les rougeoles les plus graves ne sont pas toujours celles des tout-petits ». [Cliquer ici](#).

Ce tract incite à vérifier son carnet de santé et son statut vaccinal dans un contexte de recrudescence de la rougeole en France. Le document rappelle que la rougeole peut être sévère et conduire à l'hôpital dans un cas sur trois pour les malades entre 15 et 30 ans.



- Dépliant « Recrudescence de la Rougeole - 2018 - Repères pour votre pratique ». [Cliquer ici](#). Ce document, destiné aux professionnels de santé, permet de faire un point épidémiologique, clinique et diagnostique dans un contexte de recrudescence de la Rougeole en France.

CONCLUSIONS

Afin de limiter le risque de propagation de l'épidémie : la vaccination est la meilleure protection

Après une ascension rapide sur les premières semaines de 2018 et un pic épidémique observé au cours de la semaine 14 pour la région Occitanie, on observe depuis cette date une diminution rapide du nombre de nouveaux cas hebdomadaires. La prudence reste toutefois de mise et de nouveaux foyers actifs étant encore possibles dans des populations insuffisamment vaccinées.

Le risque de transmission est donc toujours important, ce qui implique de la part des cliniciens, de vérifier systématiquement et de mettre à jour le statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole de toute personne âgée d'au moins 12 mois et née après 1980. De plus, dans l'entourage proche d'un patient atteint de rougeole, la mise en œuvre des mesures de prophylaxie post-exposition (vaccination ou immunoglobulines polyvalentes) est essentielle.

Dans son avis du 23 avril 2018, le Haut conseil de la santé publique précise l'évolution de la stratégie de gestion en cas d'épidémie de rougeole importante sur le territoire national : <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=651>

<http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/calendrier-vaccinal>

<http://www.vaccination-info-service.fr/>

SIGNALEMENT DE TOUT NOUVEAU CAS DE ROUGEOLE

A la plateforme régionale de réception des signaux de l'ARS Occitanie

Par e-mail : ars31-alerte@ars.sante.fr ou par fax : 05 34 30 25 86

à l'aide de la [fiche de déclaration obligatoire](#)

Le point épidémiologique

Spécial rougeole



Directeur de la publication

François Bourdillon
Directeur général
Santé publique France

Rédacteur en chef

Damien Mouly,
responsable de la Cire Occitanie

Comité de rédaction

Cécile Durand
Anne Guinard
Leslie Banzet
Séverine Bailleul

Diffusion

Cire Occitanie
Tél. 05 34 30 26 35
occitanie@santepubliquefrance.fr